



Turenne Investissement participe à la transmission de la société ALVENE avec ses dirigeants, Denis Van Litsenborgh et Olivier Richard.

Paris, le 25 juillet 2013 – Avec le soutien de Turenne Investissement et de Nord Capital Partenaires, la société ALVENE recompose son actionnariat avec le départ de deux de ses actionnaires-dirigeants historiques et le renforcement de deux autres.

Fondée en 2001 par Messieurs Pascal Lenne et Denis Van Litsenborgh, rejoints début 2003 par Olivier Richard et Philippe Capoulade, la société ALVENE, basée à Doullens en Picardie et disposant d'une antenne commerciale en Ile de France, occupe une position de leader national dans la fabrication et la commercialisation de hottes et de plafonds filtrants à destination des grandes cuisines professionnelles. Elle a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de l'ordre de douze millions d'euros.

L'opération, dont l'ensemble des modalités et conditions restent confidentielles, permet la sortie du capital de deux des associés historiques de la société, Messieurs Lenne et Capoulade, tout en permettant à Denis Van Litsenborgh et Olivier Richard d'y accroître leur participation.

Mis en relation avec les actionnaires-dirigeants d'ALVENE par Edmond de Rothschild Corporate Finance, Turenne Investissement et Nord Capital Partenaires structurent cette opération représentant un investissement global de 4,6 millions d'euros, dont 0,8 million d'euros pour Turenne Investissement. Une dette d'acquisition arrangée par BNP Paribas complète le financement de cette reprise, dans un pool bancaire à trois avec la Société Générale et le CIC Nord-Ouest.

Denis Van Litsenborgh, Président d'ALVENE et Olivier Richard, Directeur Général d'ALVENE ont déclaré : « L'opération de réorganisation du capital de notre société se fait à l'issue d'une période de douze années de développement soutenu pour ALVENE. Ce partenariat nous permettra de continuer notre développement sur nos marchés, et d'y saisir le cas échéant des opportunités de croissance externe. »

Olivier Motte, Turenne Capital, et François Truffier, Nord Capital Partenaires, ont déclaré : « Nous sommes heureux d'accompagner Messieurs Denis Van Litsenborgh et Olivier Richard dans cette opération de transmission. ALVENE est une très belle réussite au sein de sa profession : en un peu plus d'une décennie, la société s'est hissée au rang de leader sur sa niche de marché. La qualité de son management et de ses équipes, sa stratégie de développement orientée à 100% en grandes cuisines et un taux de service des clients élevé constituent les principaux atouts de la société ».

Ont participé à cette opération :

- Turenne Capital : Olivier Motte, Nord Capital Partenaires : François Truffier
- Conseil Acquéreurs
Juridique : Reed Smith (Emmanuel Vergnaud, Maëlis Bourbon)
Financiers : Grant Thornton (Jérôme Lesage)
Edmond de Rothschild Corporate Finance (Sébastien Auger, Anthony Watine)
- Banques
BNP Paribas (Sébastien Berthe, Thierry Henon), CIC Nord-Ouest (Christophe Caudron), Société Générale (Cécile Marcos)
- Conseil Dirigeants
RDB Associés (Eric Delecroix)

A PROPOS DE ...

TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur, investisseur de référence ou co-investisseur des Fonds gérés par Turenne Capital – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services.

A PROPOS DE TURENNE CAPITAL

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital investissement indépendante accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance (croissance interne, développement à l'international, acquisition) et dans le cadre d'opérations de transmission de leur capital.

Le groupe Turenne Capital gère 430 millions d'euros dont 200 M€ pour compte de souscripteurs institutionnels au travers de différents FCPR et SCR dont Turenne Investissement coté sur Alternext, et le solde pour compte de souscripteurs personnes physiques au travers de FIP et de FCPI.

Initialement implanté à Paris et à Marseille, Turenne Capital a conclu un partenariat avec le Crédit Agricole Nord de France pour créer une société de gestion, Nord Capital Partenaires, implantée à Lille, et acteur leader régional dans le domaine du capital investissement.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

A PROPOS DE NORD CAPITAL PARTENAIRES

Créée en juin 2010 à l'initiative du Crédit Agricole Nord de France, qui s'est affirmé depuis plusieurs années dans le développement du haut de bilan régional, et de Turenne Capital, Nord Capital Partenaires est une société de capital investissement qui opère sur la région Nord Pas de Calais.

Nord Capital Partenaires gère 110 M€ à travers une SCR Nord Capital Investissement (regroupant les ex SCR Participex et Vauban Finance), détenue par le Crédit Agricole Nord de France, et quatre FIP.

Nord Capital Partenaires est un acteur leader du capital investissement dans le Nord Pas de Calais. Elle a pour mission de conforter les entreprises régionales dans leurs projets de développement, en s'appuyant d'une part sur la puissance financière et la capacité d'engagement du Crédit Agricole Nord de France, d'autre part sur le professionnalisme et l'expérience de Turenne Capital.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts

Turenne Capital

Béatrice Vernet
Secrétaire Général
Tél. : 01 53 43 03 03
bvernet@turennecapital.com

Actus Finance

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 07 80
jimmarmillon@actus.fr

Chloé Van den Bussche
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 35 95
cvandenbussche@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaines mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*)

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumis à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitationées.